Master 2 Médias, stratégies et management

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale
Ce Master est inscrit au RNCP sous le code 38208.

Domaine : Médias

Parcours : Formation initiale

Durée de la formation
12 mois

Rythme de la formation
De septembre à février à temps plein au CELSA, suivis d'un stage de 3 à 6 mois en entreprise (ou d'un CDI/CDD) et de la réalisation d'un mémoire de recherche appliquée, qui fait l'objet d'une soutenance

Responsable(s) de Formation

VIRGINIE JULLIARD
Professeure des universités

Coordination pédagogique

SYLVIE GESSON
Coordinatrice pédagogique

Tarif
Tarif formation initiale : 243€ + CVEC (95€)
Tarif formation continue : 8600€ (financement possible : individuel, OPCO, Région et CPF)

Information et contact
Conseil et orientation formation initiale
Catherine Jolis
catherine.jolis@sorbonne-universite.fr
Conseil et orientation formation continue
Yosra Garmi
yosra.garmi@sorbonne-universite.fr
Financement et contrat formation continue
Carine Bansede
carine.bansede@sorbonne-universite.fr

PRÉSENTATION

Le Master 2 CELSA Communication option Médias, stratégies et management a pour objectif de développer une connaissance approfondie des entreprises de médias : compréhension et analyse critique des transformations techniques, socio-culturelles et économiques des systèmes médiatiques français. Il s'agit d'acquérir les connaissances théoriques et méthodologiques transversales nécessaires à l'accompagnement et au développement des entreprises de médias, à un niveau stratégique (études, communication, marketing, production éditoriale, programmation...).

DOMAINES D'ÉTUDES

- Management des médias
- gestion de projets médiatiques
- stratégies des médias

PUBLICS

- **les étudiants de formation initiale** ayant suivis le Master 1 Médias du CELSA et les étudiants diplômés de niveau bac + 4 : venant de toutes disciplines (histoire, sciences politiques, droit, sociologie, Info-com, etc.
- **les professionnels** désireux de se former davantage dans ces champs, ou de se réorienter, de dynamiser sa carrière et/ou légitimer les missions qu'ils exercent déjà.

DIPLÔME

Le diplôme de **Master professionnel Information et communication, option Médias et management** valide cette formation.

Informations non contractuelles - PDF généré le 11/08/2025

PROGRAMME

APPROCHES THÉORIQUES DE LA COMMUNICATION DES ORGANISATIONS (10 ECTS)

A. Théories de l'information et de la communication : penser les médias informatisés

- Enjeux de pouvoir et médias informatisés
- Approche critique des médias et du numérique

B. Stratégies de communication dans l'environnement social et économique

- Sémiologie des médias informatisés : médiation & médiatisation
- Rumeur, buzz, viralité

C. Organisations, structures et fonctions

- Dynamiques transmédiatiques
- Médias et politique

SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE (20 ECTS)

A. Stratégies de communication et stratégies marketing

- Plateformes, enjeux médiatiques
- Enjeux stratégiques des podcasts
- Formats audiovisuels : veille stratégique et commerciale
- Formats audiovisuels : argumentaires et enjeux

B. Enjeux sectoriels et dynamiques

- Travailler dans les médias et en agence
- Les métiers de la radio
- L'agence média et son écosystème
- Formats audiovisuels : enjeux juridiques

C. Etudes et régulations

- Enquêtes de terrain
- Instances de régulation des médias
- Médiatraining
- Formats audiovisuels : enjeux financiers
- Anglais

OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION ET MÉTHODOLOGIES PROFESSIONNELLES (10 ECTS)

A. Langues et communication, langue vivante

- Anglais
- Design graphique et suivi de création
- Genre et fiction télévisuelle

B. Outils de de diagnostic, d'analyse et d'aide à la décision

- Stratégies digitales et innovation numérique
- Gestion de projet médiatique : rapport écrit
- Logiques financières des médias
- Diversification des marques médiatiques

C. Méthodologies professionnelles

- Gestion de projet médiatique : pitch de projet
- Enjeux de production et de développement de fiction
- Problématiques actuelles du management des médias
- Règles publicitaires et stratégies médias
- Stratégies médias TV
- Ateliers de production audiovisuelle
- Initiation à la création de site internet

MÉMOIRE ET STAGE (20 ECTS)

- Méthodologie du mémoire
- Séminaires de recherche

Compétences acquises en formation et débouchés métiers

Informations non contractuelles - PDF généré le 11/08/2025

ADMISSION

La sélection à l'entrée en Master 2 au CELSA est réalisée en deux phases

1. **Admissibilité : examen du dossier déposé par le candidat sur la plateforme d'inscription du CELSA.**
2. **Admission : si le dossier est retenu, entretien avec un jury d'admission à distance**

La sélection cherche à apprécier les qualités de réflexion du candidat, sa culture générale, ses connaissances dans la spécialité, ses motivations pour l'orientation choisie, et à découvrir sa personnalité.
Les candidats doivent s'inscrire via l'une des voies d'accès proposées en fonction de leur profil et réussir les épreuves de la voie choisie afin d'intégrer la formation.
Les candidats ne peuvent se présenter qu'à une seule option de Master 2 au CELSA. Toutefois, lors de l'audition en commission d'admission, le jury peut envisager avec le candidat une réorientation vers une autre option de la même spécialité.
Il n'y a pas de limite d'âge pour postuler.

Modalités, épreuves, calendriers et inscriptions détaillés par voie d'accès
En formation initiale

VOIE GÉNÉRALE

Conditions d'admission

Sont admis à constituer un dossier d'inscription :

- Les étudiants ayant suivi avec succès un cycle de quatre années d'études supérieures, dans un établissement public ou privé, français ou étranger.

Les étudiants des pays où le français n'est pas langue officielle devront justifier d'un bon niveau de français (DELF niveau B2 ou DALF niveau C1, TEF niveau 4 ou encore TCF...).

Période d'inscription & calendrier

Période d'inscription : **du 10 janvier 2024 à 12h au 11 mars 2024 à 12h**
Calendrier des épreuves

- Résultats admissibilité : 5 avril 2024
- Epreuves orales d'admission : du 29 avril au 24 mai 2024
- Résultats admission : 29 mai 2024 à partir de 14h par mail personnalisé

Rentrée : 10 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation
Admissibilité
Les éléments suivants seront demandés lors de constitution du dossier d'admissibilité sur la plateforme **numérique d'inscriptions :** https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/
Un dossier administratif comprenant :

- une pièce d'identité (format pdf)
- le certificat de scolarité de l'année en cours ou diplôme de Master 1 (faire traduire en français les diplômes étrangers) (format pdf)
- la photocopie du DELF, TEF niveau 4, TCF, SELFEE pour les étudiants non francophones (format pdf)
- Notification de l'avis d'attribution de bourse sur critères sociaux le cas échéant
- Attestation de handicap le cas échéant (certificat médical, carte d'invalidité...)
- Règlement des frais de concours (70 € ou 30 € pour les étudiants boursiers sur présentation de la notification de l'avis de bourse recto-verso de l'année universitaire en cours). Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.

Un dossier donnant lieu à l'évaluation de la candidature comprenant :

- le questionnaire de motivation (disponible en ligne)
- Curriculum vitae (format pdf)
- la présentation d'une réalisation (académique, professionnelle ou personnelle) de nature à éclairer la candidature. Ne pas joindre la réalisation en elle-même, mais en proposer la présentation synthétisée en une page (format pdf)
- les bulletins de notes de Licence 3 ou équivalent (format pdf)

Vous avez des questions ou des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.
Admission
Entretien avec un jury

Les candidats déclarés admissibles à l'issue de l'évaluation de leur dossier telle que décrite ci-dessus seront individuellement invités à un entretien oral à distance au cours duquel un jury mixte (universitaires et professionnels) interroge le candidat sur sa

Informations non contractuelles - PDF généré le 11/08/2025

motivation, son projet professionnel et ses connaissances.

Le jury d'admission arrête, en fonction des places disponibles, la liste des candidats admis, éventuellement complétée par une liste d'attente.

Conseils bibliographiques

>> Téléchargez la bibliographie
Nous recommandons fortement la lecture des ouvrages cités. Cette liste n'est pas exhaustive. Le candidat peut compléter ces lectures par sa propre bibliographie et la lecture régulière de la presse économique, sociale et culturelle.

VOIE SPÉCIFIQUE SORBONNE UNIVERSITÉ

Le CELSA **propose aux étudiants de Master 2 Recherche de la faculté de Lettres et de Master 2 de la faculté de Sciences ou de Médecine de Sorbonne Université, une voie d'accès spécifique pour ses concours de Master 2 professionnel CELSA Communication.**

Conditions d'admission

Sont concernés les étudiants Sorbonne Université de la faculté de Lettres inscrits en Master Recherche et les étudiants de la faculté de Sciences ou de Médecine inscrits en Master 2e année.
Les étudiants Sorbonne Université peuvent s'inscrire au concours d'entrée en Master 2 professionnel **dans l'une des options proposées en communication** au CELSA en choisissant la « voie spécifique SORBONNE UNIVERSITÉ », **s'ils remplissent les conditions suivantes :**

- Avoir validé leur 1ère année de Master dans l'une des 3 facultés de Sorbonne Université
- Avoir remplir un dossier avec l'ensemble des éléments demandés sur notre plateforme
- Pour les options en apprentissage d'avoir moins de 30 ans au moment de la signature du contrat avec l'entreprise

Période d'inscription & calendrier

Période d'inscription : du 10 janvier 2024 à 12h au 11 mars 2024 à 12h
Calendrier des épreuves

- Résultats admissibilité : 5 avril 2024
- Epreuves orales d'admission : du 29 avril au 24 mai 2024
- Résultats admission : 29 mai 2024 à partir de 14h par mail personnalisé

Rentrée : 10 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation
Admissibilité
Les éléments suivants seront demandés pour constituer le dossier de candidature sur la plateforme **numérique d'inscriptions :** https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/ :
Un dossier administratif comprenant les éléments suivants :

- une pièce d'identité (format pdf)
- le certificat de scolarité de l'année en cours ou diplôme de Master 2
- Notification de l'avis d'attribution de bourse sur critères sociaux le cas échéant
- Attestation de handicap le cas échéant (certificat médical, carte d'invalidité...)

Un dossier donnant lieu à l'évaluation de la candidature comprenant les éléments suivants :

- le questionnaire de motivation (disponible en ligne)
- Curriculum vitae (format pdf)
- la présentation d'une réalisation (académique, professionnelle ou personnelle) de nature à éclairer la candidature. Ne pas joindre la réalisation en elle-même, mais en proposer la présentation synthétisée en une page (format pdf)
- les attestations de 1ère année de Master (format pdf)

Vous avez des questions ou des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.
Assurez-vous que votre dossier d'inscription comporte bien toutes les pièces requises : aucun dossier incomplet ne sera retenu.
NB : Les candidats qui choisissent la voie interne Sorbonne université ne peuvent pas s'inscrire à la voie générale du concours d'entrée.
Admission
S'ils sont retenus, les candidats de la voie Sorbonne Université passent l'épreuve orale d'admission comme les autres candidats. Ils seront individuellement invités à un entretien oral à distance avec un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel.
Ils ne bénéficient pas de place réservée.

Conseils bibliographiques

>> Téléchargez la bibliographie
Nous recommandons fortement la lecture des ouvrages cités. Cette liste n'est pas exhaustive. Le candidat peut compléter ces lectures par sa propre bibliographie et la lecture régulière de la presse économique, sociale et culturelle.

En formation continue

VOIE SPÉCIFIQUE FORMATION CONTINUE

Conditions d'admission

Pour être candidat, il convient :

- d'avoir **26 ans** (ou plus) au 1er janvier de l'année de formation
- de justifier de **3 années minimum d'expérience professionnelle**
- d'être titulaire du diplôme national de **Maîtrise ou d'un Master 1**

(Attention : les diplômes ou titres portant la mention d'une « homologation » ne peuvent donner lieu à une « équivalence de titre »)

Conditions particulières à la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)
Les candidats de Formation Continue intéressés par ce cycle mais ne pouvant justifier du diplôme demandé (bac +4) peuvent déposer une demande écrite de validation des acquis pour dispense de titre (à joindre au dossier de candidature). Ils doivent toutefois impérativement être titulaires d'un diplôme bac +2 minimum et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.
>> En savoir plus (lien vers la page « Validation des acquis » de la rubrique Formation continue du nouveau site)

Période d'inscription & calendrier

IMPORTANT : Merci de bien vouloir prendre en compte le fait que les dates d'inscription au CELSA sont indépendantes des dates limites exigées pour le financement d'une formation par un OPCO ou Pôle emploi.
Période d'inscription : du 29 janvier à 12h au 15 mars 2024 à 12h

- **Commission d'admission** : Commission de VAPP et commissions d'admission organisées au fur et à mesure de l'arrivée des dossiers.
- **Résultats d'admission** : 29 mai 2024

Rentrée : 10 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation
Admissibilité
Les éléments suivants seront demandés pour constituer le dossier de candidature sur la plateforme **numérique d'inscriptions :** https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/

Un dossier d'admissibilité comportant :

- la photocopie d'une pièce d'identité (format pdf)
- les photocopies du Baccalauréat et de tous les diplômes obtenus (format pdf)
- un curriculum vitæ détaillé et actualisé avec une photo (format pdf)
- les pièces justifiant de l'expérience professionnelle requise (certificats de travail ou photocopies des bulletins de salaires exclusivement) classées dans l'ordre chronologique et reprises dans un tableau récapitulatif : télécharger le modèle (format pdf)
- une note de 2 pages explicitant les acquis professionnels et personnels, les motivations pour la formation envisagée et le projet professionnel (format pdf)
- les candidats n'étant pas titulaires du diplôme requis (Maîtrise/Master 1) doivent rédiger un courrier pour demander que leur dossier soit examiné en commission de VAPP (validation des acquis professionnels) pour dispense de titre, en indiquant le dernier diplôme obtenu (format pdf)
- le règlement des frais de dossier de 70 €. Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.

Vous rencontrez des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.
Vous avez des questions sur les formations destinées aux professionnels, merci de contacter : lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr
Admission
Les dossiers nécessitant une VAPP seront étudiés dans un premier temps en commission par les équipes pédagogiques du CELSA. Une recevabilité favorable permet d'être convoqué en entretien.
Les candidats retenus seront individuellement invités à un entretien oral avec un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel. Toutes les informations concernant l'entretien, qui pourra être organisé à distance, seront envoyées par courriel aux candidats.
Conseils bibliographiques
Téléchargez la bibliographie
L'attention des candidats doit être appelée sur le haut niveau d'exigence qui s'attache au Master professionnel 2 et sur

Informations non contractuelles - PDF généré le 11/08/2025

l'importance que prend, à ce niveau plus qu'à tout autre, la cohérence entre les acquis théoriques, les acquis de l'expérience et le projet de reclassement professionnel. En conséquence, il leur appartient de bien évaluer leurs acquis afin d'éviter de déposer pour le Master professionnel 2 une candidature qui serait plus justifiée pour le Master professionnel 1.

Informations non contractuelles - PDF généré le 11/08/2025